



FICHIER QUESTIONS/REPONSES PROCEDURE CNRS 2515007

***TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CHAMBRES DE CULTURE CONFINÉES POUR LE LABORATOIRE LBM
A VILLENAVE D'ORNON (33)***

Question 1 :

Bonjour, Il n'y a ni CCTP, ni DPGF dans le DCE.

Réponse 1 :

Il n'y a pas de CCTP : les candidats devront établir leur mémoire technique sur la base de la notice d'avant -projet (AVP) qui détaille la teneur des travaux par lot.

Il n'y a pas non plus de DPGF : les candidats devront répondre sous la forme d'une offre financière (devis détaillé).